



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le lundi 17 février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Prey, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Damien VOLTOLINI, Maire.

Étaient présents : Mesdames Sylvie DUBOIS, Nathalie DULIZE, Jacqueline LA ROSA, et Françoise LE VERGE. Messieurs Alex BOUTELET, Lionel BOLAND, Dominique DAVARD, François GRAND, Olivier KERBART, Jean-Louis RAT, Pascal JACQUES, Stéphane MOREAU et Damien VOLTOLINI.

Pouvoirs : Madame Sylvie PELTA donne pouvoir à Madame Sylvie DUBOIS

Secrétaire de Séance : Damien VOLTOLINI

Début de la séance : 18h30

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre deux mil vingt-quatre a été adopté au début de la séance. Les Conseillers Municipaux présents au Conseil ont signé le registre des procès-verbaux.

Ordre du jour :

1° Remplacement des fenêtres de l'école et du local de la mairie

Monsieur le Maire fait part de l'état des fenêtres de l'école, Les fenêtres des couloirs de l'école étant usées, endommagées, et en simple vitrage, elles doivent être changées. Il y a 16 fenêtres pour l'école maternelle, ainsi que 7 fenêtres pour l'école primaire, soit un total de 23 fenêtres à changer.

Par la même occasion, avec l'arrivée du local de vidéoprotection au sein de la Mairie, 2 fenêtres supplémentaires doivent être remplacées.

Des devis ont été demandés auprès de 3 entreprises,

- Société Menuiserie Andrésienne basée à St André de l'Eure
- Entreprise Ouest Poses basée à Coudres avec un devis à
- Entreprise Sylvain Farges basée à Grossoeuvre

Après étude des devis, celui venant de l'entreprise Ouest Poses a été retenu pour un montant de 22037,50 € HT.

Des demandes de subventions sont déposées à la DETR (30 %) et EPCI (35%) Fonds de concours). Le reste à charge de la Commune serait ainsi de 35%

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent pour cette proposition et autorisent la mise en place des travaux de remplacement des fenêtres.

Les travaux de remplacement des fenêtres sont souhaités lors des vacances scolaires du mois d'Avril ou pour les vacances d'été selon la disponibilité de l'entreprise.

2° Projet de Rénovation du Stade Municipal

Ce projet, porté par M. Olivier KERBART et M. Lionel BOLAND dans le cadre du programme "Villages d'Avenir", vise à moderniser le stade municipal de Prey pour répondre aux besoins croissants en matière d'équipements sportifs.

Le stade est aujourd'hui vétuste. Le projet prévoit d'en faire un pôle sportif intercommunal, en collaboration avec Grossoeuvre, La Forêt-du-Parc et Jumelles, en s'appuyant sur la mutualisation des ressources et des compétences.

Le budget total s'élève à 157 651,20 €, financé comme suit :

15,22 % par la commune

15,22 % par l'EPN

13,70 % par la Fédération française de football amateur

32,96 % via la DETR

22,90 % autres aides publiques ou privées.

Condition d'exécution : le projet ne sera mis en œuvre que si toutes les subventions sont obtenues et si la part communale ne dépasse pas les 15 %.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de délibérer pour valider un budget de **157 651,20 €**.

Vote : Françoise Le Verge, Sylvie DUBOIS, Sylvie PELTA, Pascal JACQUES, Dominique DAVARD et Jean-Louis RAT votent contre.

Jacqueline LA ROSA s'abstient.

Lionel BOLAND, Stéphane MOREAU, Alex BOUTELET, Damien VOLTOLINI, Olivier KERBART, François GRAND et Nathalie DULIZE votent pour.

La majorité l'emporte et autorise le Maire à mettre en place le projet à condition que les subventions soient accordées et que l'apport de la commune ne dépasse pas les 15 % du coût du projet.

3° Acquisition d'un bloc de boîtes aux lettres destiné aux associations communales

Actuellement, les associations du village n'ont pas de boîtes aux lettres en accès libre.

Ce projet a pour objet de fournir des boîtes aux lettres en accès libre aux associations. Cela permettra aux membres des associations de récupérer leur courrier à leur convenance et, en toute discrétion.

Des devis ont été demandés auprès de 3 entreprises et le choix s'est porté sur Bricoman pour un montant de 1013.17 € HT.

Il est proposé d'acquérir un bloc de boîtes aux lettres sécurisé, qui sera situé à l'extérieur de la mairie, accessible 24h/7j. Ce bloc sera dédié exclusivement aux associations du village, chaque association

disposant de sa propre boîte verrouillée et de sa clé. Un bloc de 9 boîtes est suffisant pour couvrir l'ensemble des associations du villages.

Un fond de concours à hauteur de 50 % du coût du projet est sollicité auprès de l'EPN.

Vote : 100 % des élus représentés soit 14 voix votent pour cette proposition et autorisent l'acquisition d'un bloc de boîte aux lettres à destination des associations communales.

Vote : 14 voix votent pour cette proposition.

8° Points projets :

THEME	COÛT PREVISIONNEL	AVANCEMENT DU PROJET
ETUDE PROJETS EGLISE	Rénovation vitraux : 153 k€ Entrée PMR : 97 k€ Frais Architecte : 3,6 k€ + 10 % soit env 28,6 k€ (honoraires payables au fur et à mesure avancement mission	Obtention Subvention DRAC : 20 % sur étude soit 3,7 k€ Estimation de l'Architecte sur la partie vitraux : 291500 € HT Estimation sur la partie PMR attendue cette semaine Appui de Mme Petit Préfecture pour structuration demandes aides : rdv le 20 février
ETUDE PROJETS GARE	Coût non déterminé à ce stade Convention CAUE27 : 3k€ financement 100% commune	Le cahier des charges travaillé en commission a été transmis au CAUE pour avis le 23 Janvier; idem pour réponse à l'appel à projet européen.
ETUDE STADE	Rénovation éclairage : opération terminée Les projets futurs seraient : rénovation pelouse Stade d'honneur, rénovation pelouse Stade d'entraînement, rénovation Club-house.	Vu ce jour
SIEGE27 : TRAVAUX SUR L'ENTREE DE LA RUE DE VILLENEUVE	Travaux DP et EP (distribution et éclairage publics) : 61 k€ Télécom : 18 k€	Reste à charge commune 20% : 12.2 k€ Reste à charge commune 30%HT+TVA : 7,5 k€ Travaux en cours Prey non retenue pour une nouvelle tranche de travaux en 2025
EPN : REFECTION ENTREE DE VILLE COTE EVREUX	Projet conduit par Service Voirie EPN, ouvert depuis plusieurs années (création d'un îlot central sur RD52 et modification entrée Rue de Villeneuve).	En cours via Voirie EPN
REFECTION VOIRIE-PARKING CITY-STADE	Projet non démarré	

AMENAGEMENT MARE NOUETTES	5,8 k€	Projet terminé
PLANTATION ARBRES ENTREE DU VILLAGE, PLACE CARDIN ET PETANQUE	Projet validé par le CM de septembre 2024 pour la Place Cardin à hauteur de 16700 € HT	Demande de subventions faites à : Département, Fonds Verts et EPN

THEME	COUT PREVISIONNEL	ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET
ECOLE : REMPLACEMENT FENETRE COULOIR	Projet non démarré	Vu ce jour
TOITURE ATELIER	Projet non démarré	
PEINTURE MAISON DES ASSOCIATIONS	Devis 11,7 k€	EPN Fonds de concours 50 % (restructuration...) Projet non retenu par les Fonds de Concours EPN : → décision sur suite à donner
SECURITE DU VILLAGE PAR VIDEO SURVEILLANCE	Choix achat (1° devis reçu : 72,7 k€+3,5 k€ par an entretien) ou location (959€ par mois pour totalité des points ou 599 € par mois pour 4 points)	Obtention d'une remise de 20€/mois sur le contrat validé lors du dernier Conseil. Signature réalisée le 23/12. Prochaine étape : devis pour installation électrique sur l'un des points .
INSTALLATION DE 3 BORNES INCENDIE	11,6 k€ pour les 3 bornes	Obtention 80 % de subvention par EPN + dép : en attente date de EHTP pour les 2 derniers PEI du projet. Demande DETR faite, contact pris avec entreprise EHTP travaux janvier
ACHAT DE 2 DEFIBRILATEURS		Obtention subvention EPN, en cours d'acquisition
ECOLE : TABLEAU BLANC NUMERIQUE	Projet non démarré	RDV avec inspecteur Rectorat du 6/2 une nouvelle fois reporté, prochaine non connue
ECOLE : MOBILIER	Projet non démarré	
ECOLE : JEUX EXTERIEURS	Projet en cours de montage 2 premiers devis obtenus 19,5 k€ et 23,6 k€ option 1 structure toboggan+ 1 jeu sur ressort sur reconstruction sur plateforme existante Option démontage plateforme existante : 5,7 k€ par cursus (uniquement démolition et enlèvement)	Projet retenu lors du Conseil de septembre : jeu en bois de robinier pour 35337,41 € TTC Entreprise Jullien – Pacy sous réserve d'obtention des subventions suivantes : 30 % département + 30 % EPN : en attente retour décisions. Pour rappel CM de décembre : versement à l'école d'1 budget supplémentaire de 1000€, charge à Mme la Directrice d'acheter des jeux extérieurs adaptés pour les enfants de la maternelle.

CHEMIN ET MARE RUE DE GARENCIERES	Première version du dossier non retenue par le CM de septembre. Dossier à retravailler.	Fonds Verts Agence de la Ruralité EPN
PARKING ANGLE DU FOUR A PAIN	Projet non démarré	

9° Questions diverses :

- Pour les travaux de peinture pour la maison des associations, les élus se retrouveront début Mars afin de faire le choix de la couleur de la peinture.
- Village d'Avenir :
 - Afin de discuter des forces et faiblesses du village, une réunion de travail préparatoire est proposée le 24 Février,
 - une réunion aura lieu avec les 4 villages, avec le CAUE le vendredi 14 mars,

Fin de la séance : 20h11